

voGD
un DR



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

reçu le
19 AVR. 2022
DREAL OCCITANIE
UID TARN-ET-GARONNE / LOT

2022-0397

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

Service régional de l'archéologie

à

Affaire suivie par :
Zénaïde LECAT
05 67 73 21 09

DREAL - Unité inter-Départementale Tarn-et-Garonne - Lot

Cité Cavaignac

zenaide.lecat@culture.gouv.fr

46009 CAHORS

Références : LM-ZL-NC-2022-43771

Toulouse, le 11 avril 2022

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE), Saint-Benoît Mécanique (SBM) - 849 impasse d'Athènes
IA0821212200001
Votre courrier du 15 mars 2022
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 15 mars 2022.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Léopold MAUREL